

**VILLE DE SOTTEVILLE LES ROUEN
CONSEIL MUNICIPAL**

REUNION DU 20 OCTOBRE 2022

| | |
|--|------------------------|
| Nombre de Conseillers en exercice : | 35 |
| Nombre de votants: | 35 |
| Nombre de présents : | 32 |
| Convocations : | 14 OCTOBRE 2022 |

Etaient présents : Mme Luce PANE, Maire, M. Alexis RAGACHE, (jusqu'à 20 h 30), Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE Mme Edwige PANNIER, M. Gérard GUILLOPE, M. Hervé DEMORGNY, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, Adjoint, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Mathilde LESAGE, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohamed DERGHAM, M. Luc LESIEUR, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DANIEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre Arnaud PRIEUR, Mme Lisa MADELEINE, M. Clément THÉODORE, M. Loïc CAPPE, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Julie GODICHAUD, M. Alexis VERNIER, (jusqu'à 21 h 20), Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Mme Camille FERET, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

| | |
|---------------------------|---|
| - Mme Adeline POLLET | Pouvoir à Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU |
| - Mme Clarisse KIRCH | Pouvoir à Mme Eve COGNETTA |
| - Mme Mathilde LESAGE | Pouvoir à M. Hervé DEMORGNY |
| - M. Pierre-Arnaud PRIEUR | Pouvoir à M. Alexis RAGACHE (à partir de 20 h 30) |
| - Mme Julie GODICHAUD | Pouvoir à M. Alexis VERNIER (à partir de 21 h 20) |

--ooOoo--

Madame Niswat ABDOURAZAKOU remplit les fonctions de Secrétaire.

Objet: Transition écologique du territoire – Convention d’accompagnement des engagements des communes pour une transition écologique

Vu

- le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil municipal de Sotteville-lès-Rouen en date du 18 octobre 2018 portant engagement dans le cadre de la COP 21 locale ;
- Vu l’Accord de Rouen pour le climat conclu le 29 novembre 2018 ;
- Vu la délibération du Conseil municipal de Sotteville-lès-Rouen en date du 10 mars 2022 relatif au programme d’actions « Sotteville engagée 2022 – 2025 »

Considérant :

- que la Ville de Sotteville-lès-Rouen s’est engagée depuis de nombreuses années dans une politique de transition écologique, notamment lors de la COP21 Rouen Normandie ;
- que les actions de la Ville prises lors de l’Accord de Rouen pour le Climat ont été réalisées ;
- que la Ville a renforcé son engagement en 2022 à travers l’élaboration d’une politique de transition écologique ambitieuse concertée avec le territoire afin de répondre aux enjeux du changement climatique ;
- que la Ville et la Métropole Rouen Normandie souhaitent renforcer leur partenariat pour accompagner le territoire dans sa transition écologique

Il est proposé au Conseil Municipal d’autoriser Mme la Maire à signer la convention d’accompagnement des engagements des communes pour une transition écologique, entre la Ville de Sotteville-lès-Rouen et la Métropole Rouen Normandie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité, en décide ainsi.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20221020-2022-90-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2022
Affichage : 31/10/2022

Luce PANE